

9 novembre 1870). Ces « souvenirs de la formation des volontaires de l'Ouest » citent (p. 302-304) un charmant récit dû à notre collègue M. le comte du Puget, alors sous-lieutenant à la 4^e compagnie des zouaves pontificaux. Publiée dans l'*Avant-Garde* du 1^{er} janvier 1904, cette anecdote a trait au marquis de Coislin et à sa chienne *Tempête* qui le suivit à la charge d'Auvour ; représentée sur une toile de Lionel Royer, elle en fut effacée sur l'ordre du général, « et perdit ainsi l'occasion — rare pour un chien — de passer à la postérité. »

Même société, *Table des matières*, de 1897 à 1906, par Dom B. HEURTEBIZE, 1911.

Répertoire d'Art et d'Archéologie, 1911, 3^e trimestre.

Annales de la Société archéologique de Namur ; Tome XXX^e, 1^{re} livraison, 1911.

Comte de VILLERMONT, *La Baronnie de Vervies*. — A. MAHIEU, *Un rachat du droit de mortemain au XVIII^e siècle*.

Notre vice-président, M. Raymond Chevallier, secrétaire de la Société française d'Archéologie, nous annonce que cette société doit visiter Beauvais le 16 mars, et tenir la 79^e session de ses Congrès, à Angoulême, du 17 au 25 juin : un programme des réunions et excursions est déposé sur le bureau.

Continuant ses *Etudes sur Pierrefonds*, M. l'abbé DANGU trace d'abord l'histoire du démembrement de la châtellenie, qui commence sous Philippe Auguste. A Nivelon de Cherisy, évêque de Soissons, le roi achète ses droits sur Chelles et Pierrefonds, et contracte des échanges ou bénéficie de rétrocession, avec Gaucher de Châtillon et les religieux de Longpont ; il confirme la charte de commune octroyée aux habitants par Louis VII, en 1147. En 1202, presque tout l'ancien domaine et les droits de la châtellenie avaient fait retour à la

Gouronne, sauf le titre de vicomte qui demeure aux seigneurs de Moriéval, de Vienne et d'Estrées, sauf aussi les fiefs du grand et du petit Outreval, de Bournonville et de Chambaudon. Le château, situé, non pas à l'emplacement actuel, mais sur le plateau du Rocher, qui domine l'église, reçut la visite de Saint Louis et de ses successeurs, et Charles V y dit à Duguesclin ces belles paroles : « Je ne trouve les rois heureux que parce qu'ils ont le pouvoir de faire le bien. »

Réuni au domaine royal, Pierrefonds sera désormais l'apanage des ducs de Valois. Le château, qui devait être restauré de nos jours, fut construit en 1390, pour Louis d'Orléans, par Jehan Lenoir, « maçon du Roi ». Tous les ducs d'Orléans et les plus grandes dames de France y habitèrent ; citons les futurs rois Louis XII et François I^{er} (ce dernier vint de là chasser en forêt de Compiègne), Marie de Clèves, Marie de Médicis, Marguerite de Valois. Il resta leur propriété jusqu'à la Révolution.

Quelques observations et éclaircissements sont alors fournis par MM. le baron DE BONNAULT et le chanoine MULLER, concernant les caves de Pierrefonds, la détention de Charles d'Orléans en Angleterre, et l'ouvrage du général Wouwermans sur l'Histoire du château.

M. le D^r CLAINQUART, à qui ont été ouvertes des archives privées, en a tiré de très curieuses *Lettres inédites d'un religieux janséniste* de Paris, qui se rapportent aux années 1735 et suivantes. Destinant les premières, toutes de doctrine et de théologie, à une publication spéciale, notre aimable collègue nous a réservé la lecture de celles plus vivantes et curieuses, datées de 1737.

En cette année, le troisième traité de Vienne mettant fin à la guerre de succession de Pologne, vient d'être signé le 15 février grâce sur-
